



L'intelligence artificielle dans le procès administratif

*Colloque des 25 & 26 mai
2023 à la faculté de droit
et de sciences politiques
de Montpellier*

Amphithéâtre Paul Valéry

Organisateurs

- Association des Juges Administratifs Français, Italiens et Allemands (AJAFIA)
- Centre de Recherche et d'Etudes Administratives de Montpellier (CREAM)
- Tribunal administratif de Montpellier





Partenaires

- Montpellier Méditerranée Métropole
- Institut des Etudes et de la Recherche sur le Droit et la Justice
- Conseil d'Etat
- Conseil de l'Europe



Objectifs du colloque

- Faire appréhender un outil mal connu et qui suscite des inquiétudes, dans sa dimension technique, managériale et éthique ;
- Faire le point sur les réflexions et chantiers actuels concernant l'IA dans le domaine de la justice, au niveau européen et plus particulièrement en France, en Italie et en Allemagne ;
- Anticiper les changements prévisibles dans le procès administratif et la fonction de juger.

Intervenants

- M. Guillaume AVRIN, coordonnateur national pour l'intelligence artificielle, sur les pouvoirs publics et l'IA
- M. Daniel CHEN, professeur à la Toulouse School of Economics, sur les réalisations actuelles de l'IA
- M. Marc CLEMENT, président au tribunal administratif de Lyon, sur l'open data
- Mme Lucie CLUZEL-METAYER, professeure à l'université Paris - Nanterre, sur l'IA dans le procès
- M. Alessandro CORTESI, professeur à l'université catholique du Sacré-Cœur de Milan, pour l'Italie
- Mme Madalina CROITORU, professeure au laboratoire d'informatique, de robotique et de microélectronique de Montpellier, sur l'IA
- M. Jean-François GOUJON-FISCHER, magistrat administratif détaché auprès du Conseil de l'Europe, sur la dimension européenne
- M. Sylvain HUMBERT, secrétaire général adjoint chargé des juridictions administratives et du numérique, sur les projets du Conseil d'Etat
- M. Jean-Martin JASPERS, délégué ministériel pour l'IA au ministère de l'intérieur, sur l'Europe et l'IA



Intervenants

- M. Dan KOHN, directeur de la Prospective et de l'intelligence marché société Septeo, sur les outils IA de l'avocat
- M. Alexandre LALLET, conseiller d'Etat, pour le discours de clôture
- M. Vincent L'HÔTE, président au tribunal administratif de Grenoble, sur l'IA, objet de litige
- Me Louis LARRET-CHAHINE, avocat et co-fondateur de la société Predictice, sur les outils IA de l'avocat
- M. Jan NEUMANN, juge à la cour administrative d'appel de Rhénanie du Nord-Westphalie pour l'Allemagne
- M. Arnaud PHILIPPE, enseignant-chercheur à l'université de Bristol, sur la justice prédictive
- M. Davide PONTE, conseiller d'Etat pour l'Italie
- Me Matthieu QUINIOU, expert IA auprès du Conseil de l'Europe, sur l'Europe et l'IA
- Mme Claire STRUGALA, chargée de mission auprès du service de l'expertise et de la modernisation du ministère de la justice, sur les projets judiciaires et sur l'Europe et l'IA





Jeudi 25 mai 2023

- Accueil et discours (9h – 9h30)
- Comprendre l'IA (9h30 – 9h50)
- L'IA et les pouvoirs publics (9h50 – 10h20)
- L'open Data (10h20 – 10h45)

Pause

- L'IA dans le procès (11h – 12h)
- L'IA, objet du procès (12h – 12h20)

Déjeuner



Jeudi 25 mai 2023

- Les outils au service des avocats (14h – 15h)
- Les chantiers au niveau du ministère de la justice (15h – 15h45)

Pause

- Les chantiers au niveau du Conseil d'Etat (16h – 16h30)



Vendredi 26 mai 2023

- Accueil (9h15)
- L'Europe et l'IA (9h30 – 10h30)
- L'exemple allemand (10h30 – 10h55)

Pause

- L'exemple italien (11h10 – 12h00)
- L'exemple français (12h00 – 12h25)

*Constitution des ateliers de réflexion
(12h25 – 12h35)*

Déjeuner



Vendredi 26 mai 2023

- Ateliers de réflexion (14h – 15h30)
 - 1) *Quel impact sur les métiers au tribunal ?*
 - 2) *Quelles modalités d'appropriation de l'outil ?*
 - 3) *Quelles règles déontologiques à mettre en œuvre ?*
 - 4) *Quelle supervision de l'outil ?*

pause

- Restitution des travaux (15h45 – 16h30)
- Discours de clôture (16h30 -17h)
- Clôture des travaux (17h)